

## ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil municipal de la  
Municipalité de Saint-Ubalde  
qui se tiendra le **8 juillet 2025 à 19 h**,  
à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

---

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2025;
4. Affaires relevant des procès-verbaux;
5. Adoption des comptes au 4 juillet 2025;
6. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
7. Dépôt rapport revenus-dépenses;
8. Questions laissées en suspens lors des dernières séances;
9. Construction Côté et fils inc. - Paiement décompte progressif n° 9;
10. Autorisation soutien financier CAPSA année 2025;
11. Entretien d'hiver des chemins municipaux – Appel d'offres public;
12. Mandat à la firme Englobe Corp. pour la préparation de plans et devis (Rang Saint-Joseph);
13. Dérogation mineure 3675, chemin du Lac Émeraude – Zone Fo-7, lot 5 388 204 du Cadastre du Québec;
14. Demande de modification au règlement de zonage Zone Fo-7;
15. Adoption du premier projet de règlement numéro 217-29 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de permettre dans les zones Ra-5 et Ra-8 de modifier le groupe d'usage « Habitation » et autoriser la classe d'usage « Moyenne densité » pour permettre l'implantation d'une maison familiale jumelée et bi-familiale isolée;
16. Varia :
  - a. Adoption d'une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle;

b. Cessation des opérations des administrateurs actuels du Centre Médical et Professionnel de l'Ouest de Portneuf (C.M.P.O.P.);

17. Dépôt du bordereau de la correspondance;
18. Suivi des rapports d'activités des directeurs et des différents comités de la municipalité;
19. Période de questions;
20. Certificat de disponibilité de crédit;
21. Fin de la séance.